

**48<sup>ème</sup> CONFERENCE DES DIRECTEURS GENERAUX  
DE L'AVIATION CIVILE**

**Du 10 au 14 octobre 2011 – NOUMEA**

**Diner offert par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie  
Mardi 11 octobre 2011 -19h- CCT**

Harold MARTIN  
Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Monsieur le Président du Conseil de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale -l'OACI-  
(Roberto KOBEH GONZALES),  
Mesdames et Messieurs les dirigeants et représentants des autorités gouvernementales des Etats et  
Territoires de la grande région Asie-Pacifique,  
Messieurs les Parlementaires de la Nouvelle-Calédonie (Gaël YANNO),  
Monsieur l'Ambassadeur de France représentant la France au Conseil de l'OACI,  
Monsieur le Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie (Albert DUPUY),  
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,  
Monsieur le Président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie (Roch WAMYTAN),  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Monsieur le Directeur Régional de l'OACI (Mokhtar AWAN),  
Monsieur le Directeur Général de l'Aviation Civile française (Patrick GANDIL),  
Monsieur le Directeur de l'Aviation Civile en Nouvelle-Calédonie (Christian ASSAILLY),  
Mesdames et Messieurs les dirigeants ou représentants des compagnies aériennes,  
Mesdames et Messieurs les Conférenciers,  
Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à Nouméa,  
Bienvenue à l'ensemble des participants à cette rencontre venus de la grande région Asie-Pacifique  
et de métropole, particulièrement ceux qui découvrent la Nouvelle-Calédonie.

Nous sommes pleinement conscients du caractère exceptionnel de la tenue de cette rencontre pour  
la première fois sur le territoire en presque cinquante ans d'existence et la Nouvelle-Calédonie est  
très fière d'accueillir pour quatre jours la 48<sup>ème</sup> Conférence des Directeurs Généraux de l'Aviation  
Civile.

Permettez-moi, en vous accueillant ce soir au Centre Culturel Tjibaou, dans ce lieu hautement  
symbolique de la culture et de l'identité mélanésienne de la Calédonie, quelques mots de  
présentation qui éclairent l'importance de votre présence et des travaux que vous allez conduire ici  
cette semaine.

La Nouvelle-Calédonie est un archipel constitué de la Grande Terre et de six autres îles distantes de 18 000 kms de Paris et d'environ 2 000 km de l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le transport aérien est un mode de déplacement essentiel, vital, tant pour son fonctionnement que pour son développement.

La Nouvelle-Calédonie s'en est donc préoccupée de manière prioritaire puisque depuis 1998 elle est compétente pour la desserte internationale et a la possibilité de négocier des traités internationaux.

Hormis les liaisons avec les autres points du territoire français, la Nouvelle-Calédonie est reliée à six pays seulement de la région Asie-Pacifique.

Nous souhaitons ainsi diversifier notre desserte et augmenter les capacités actuelles vers les pays de destination, avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations.

A cet égard, nous participons activement aux négociations internationales que mène l'Etat français avec les pays de la région pour obtenir des routes aériennes et des fréquences et nous allons très prochainement renégocier notre accord aérien avec l'Australie.

Pour mener à bien cette politique de transport aérien, nous nous appuyons sur deux compagnies aériennes, dont la Nouvelle-Calédonie est l'actionnaire majoritaire :

- Air Calédonie International, pour la desserte internationale, qui dispose de deux A330, un A320, et de deux Twin Otter entre Wallis et Futuna ;
- et Air Calédonie pour la desserte domestique, avec deux ATR 72 et un ATR 42, un réseau aéroportuaire dense et de qualité de dix aérodromes dotés d'une piste bitumée, dont trois gérés en régie directe par la Direction de l'Aviation Civile.

La gestion de nos compagnies et de nos aéroports fait partie de nos priorités et nous recherchons bien évidemment des moyens pour accroître notre qualité de service et réduire les coûts d'exploitation.

Très prochainement, en 2013, la Nouvelle-Calédonie héritera dans le domaine de l'aviation civile d'une nouvelle compétence, avec le transfert de la navigation aérienne et du contrôle de la sécurité du transport aérien domestique, l'Etat français restant compétent pour la sûreté, le contrôle de la sécurité du transport aérien et la navigation aérienne internationale.

Nos compétences dans le domaine de l'aviation civile deviennent donc très partagées.

Il est ainsi important pour nous d'être associés aux travaux de l'OACI (l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale) dans la région, au cœur de votre conférence, qui traitent du « *partage d'information et d'expérience pour augmenter la sécurité et l'efficacité de la navigation aérienne en Asie Pacifique et plus particulièrement en zone océanique* ».

Après le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Nouvelle-Calédonie exercera sa nouvelle compétence sur la sécurité du transport aérien domestique en partenariat avec l'Etat français et aura comme feuille de route le maintien d'un haut niveau de sécurité conforme aux standards internationaux.

Le fait que cette Conférence se passe à Nouméa est donc une grande satisfaction pour nous.

Elle nous permet de mieux prendre part à vos échanges et ainsi de mieux nous préparer à ce transfert important.

Je me réjouis d'apprendre que vous êtes près de 215 participants à la rencontre de cette semaine, représentant 34 pays et 9 organisations régionales.

Cela témoigne parfaitement de l'intérêt du thème retenu et peut-être également, je le souhaite, de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie que vous découvrez, pour nombre d'entre vous.

Très bons travaux à tous.